



Grippe A(H1N1)

DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION VOLONTAIRE DANS LE NORD DE LANAUDIÈRE

Saint-Charles-Borromée, le 23 octobre 2009 – Réunis en conférence de presse aujourd'hui, les représentants de l'Organisation régionale de sécurité civile (ORSC) et de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière ont présenté les actions actuellement en cours pour lutter contre la pandémie de grippe A(H1N1), de même que l'information générale sur l'importante campagne de vaccination qui se déploiera progressivement dans la région à partir du 26 octobre prochain.

État de situation

Depuis le 20 octobre, le Québec est entré dans la deuxième vague de grippe A(H1N1).

Selon les prévisions, jusqu'à 35 % de la population pourrait contracter la grippe A(H1N1), c'est-à-dire près de 160 000 personnes dans Lanaudière. Il faut se rappeler que ce virus est nouveau et que la majorité de la population peut le contracter et le transmettre.

La population doit aussi savoir que la grippe A(H1N1) a le même degré de sévérité que la grippe saisonnière, mais qu'elle touche davantage les jeunes. On sait que la majorité des gens qui ont été hospitalisés ou qui sont décédés de la grippe A(H1N1) étaient âgés de moins de 60 ans. L'âge moyen des personnes hospitalisées est d'ailleurs de 28 ans. Un autre facteur à considérer est qu'une deuxième vague de grippe fait toujours plus de victimes que la première. Déjà, depuis le début de l'éclosion, 28 décès ont été enregistrés au Québec, dont deux femmes enceintes.

Importance de la vaccination

« La vaccination est le seul moyen véritable de prévention contre le virus de la grippe A(H1N1) et ses complications », tient à souligner le D^r Jean-Pierre Trépanier, directeur de la santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière.

Seule la vaccination permet de développer des défenses naturelles (anticorps) pour se protéger avant d'être en contact avec le virus. Plus le nombre de personnes vaccinées sera important, moins le virus circulera dans la population au cours des prochains mois. Les avantages de la vaccination sont beaucoup plus nombreux que les risques potentiels d'effets secondaires réels.

Rappelons que la vaccination a fait ses preuves et a permis d'éradiquer, par exemple la variole et a aussi diminué de façon considérable des maladies comme la rougeole et la diphtérie.

« Il est donc clair pour moi, en tant que père de famille, que je recevrai, ainsi que mon épouse et mes enfants, le vaccin. Rappelez-vous que le geste de se faire vacciner en est un de protection pour soi, mais aussi pour son entourage. Et comme le dit le vieil adage : mieux vaut prévenir que guérir », d'ajouter le D^r Trépanier.

Vaccination

Il est important de souligner que le vaccin contre la grippe A(H1N1) a été conçu et fabriqué selon les normes de qualité reconnues par Santé Canada. Il faut savoir que ce vaccin a été soumis au même processus d'évaluation de sécurité que n'importe quel autre vaccin et qu'à chaque année, la fabrication du vaccin contre la grippe saisonnière suit les mêmes règles et requiert les mêmes délais.

Le virus contenu dans le vaccin de la grippe A(H1N1) est mort. Il est donc impossible qu'il transmette la grippe. Quant à l'ajout d'un adjuvant, cette mesure est recommandée et couramment utilisée. Il a été testé sur des dizaines de milliers de personnes qui n'ont présenté aucun effet secondaire notable. Il est donc sécuritaire.

Collaboration des partenaires

L'ORSC de Lanaudière, composée des ministères et des organismes du gouvernement du Québec présents dans la région, multiplie ses efforts afin d'épauler les autorités régionales de la santé dans la présente opération de vaccination. « La mobilisation de tous est essentielle dans la lutte contre le virus. J'assure le D^r Trépanier de l'entière collaboration des membres de l'ORSC de Lanaudière tout au long de la présente campagne de vaccination, mais aussi dans chacune des actions entreprises pour contrer la grippe A(H1N1) », a déclaré le coordonnateur régional de l'ORSC de Lanaudière, M. Éric Doney.

Information aux citoyens

Il est possible d'obtenir toute l'information en lien avec la vaccination dans le site www.pandemiequebec.gouv.qc.ca. Dès le samedi 24 octobre, les détails sur la tenue des cliniques de vaccination (dates, lieux, horaires) seront disponibles dans la section « Dans ma région – Lanaudière » du site Internet et par téléphone, en communiquant avec Services Québec, au numéro sans frais 1 877 644-4545.

– 30 –

Renseignements :

M^{me} Catherine Gauthier
Coordonnatrice de la mission « Communication »
Organisation régionale de la sécurité civile
418 646-2052
catherine.gauthier@servicesquebec.gouv.qc.ca

M^{me} Sophie Vallerand
Directrice des communications et des relations
publiques
Agence de la santé et des services sociaux de
Lanaudière
450 759-1157 ou 1 800 668-9229, poste 4289
sophie.vallerand@ssss.gouv.qc.ca